Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

20, avenue des Rives du Lac
70000 Vaivre-et-Montoille
Tél : 03 84 77 00 00 - Fax : 03 84 77 00 01 - e-mail : contact@sied70.fr

Compte rendu de la Commission

« Economies d'Energie - Performances énergétiques et Energies Renouvelables »

du 26 mai 2021 en visio conférence

Présents :
Membres de la Commission: Pascal GAVAZZI (Président), Fabrice BOUVERET (délégué de Fouchecourt), Alban CAUSIN (délégué de Gevigney-et-Mercey), Jean-Noël CHAMBON (délégué de Broye-les-Loup et Verfontaine), Christian CHORVOT (délégué de Lure), Daniel NOURRY (délégué de Magny Vernois), Nadège NEE-RIBARD (déléguée de Pierrecourt), Christian TERRASSON (délégué de Pontcey), Patrick STRAUSS (délégué de Saulnot) et Philippe TRAN (délégué de Frahier-et-Chatebier).
Membres du Bureau syndical : Jean-Marc JAVAUX (Président), Marie BRETON (Vice-Présidente), Philippe COMBROUSSE (Vice-Président), André GAUTHIER (Vice-Président), Viviane CARSANA (secrétaire adjointe), Yves PELLETIER (administrateur) et Denis DAGOT (administrateur).

Excusés : Gaëlle METRIS (déléguée de Corre)

Le Président de la commission « Economies d'Energie, Performances énergétiques et Energies Renouvelables, Pascal GAVAZZI, ouvre la séance qui se déroule en visioconférence.

La commission constituée en jury établi le classement des lauréats de l'appel à projets Maîtrise de l'Energie des Bâtiments (voir tableau en annexe)

La commission émet plusieurs propositions :

Concernant l'appel à projets Maîtrise de l'Energie des Bâtiments :
Proposition :
Modification des prérequis :
Autoriser le dépôt de dossiers avec les pré-diagnostics établis par les CEP (en mlieu et place d'un audit énergétique), l'appréciation de cette opportunité restant au Jury en dernier recours.

Concernant le dispositif ACTEE-SEQUOIA :
La commission prend acte des aides attendues via le programme ACTEE-SEQUOIA et émet plusieurs propositions :

Proposition 1 :
Suite à l'obtention de la subvention de 13 000 € (50%) pour 20 études de substitution des énergies fossiles : Intégrer ce dispositif au guide des aides du SIED 70 assorti d'un complément de 30% du SIED 70. La prestation serait réalisée via une délégation de maîtrise d'ouvrage au SIED 70.

Proposition 2 :

Suite à l'obtention de la subvention de 37 500 € (50% de subvention) pour une centaine d'études de faisabilité pour commandes groupées d'isolation de combles : intégrer ce dispositif au guide des aides du SIED 70 assorti d'un complément de 30% du SIED 70. La prestation serait réalisée via une délégation de maîtrise d'ouvrage au SIED 70.

Proposition 3 :

Suite à l'obtention de la subvention de 23 400 € (30 %) pour le suivi d'une centaine d'opérations de travaux d'isolation des combles perdus (participation Moe, AMO), il est proposé d'intégrer ce dispositif au guide des aides du SIED 70 assorti d'un complément de 50% du SIED 70. La prestation serait réalisée via une délégation de maîtrise d'ouvrage au SIED 70.

Proposition 4 (bois énergie) :

Subventionner le diagnostic lié au renouvellement des chaufferies bois-énergie (avec ou sans Réseau de Chaleur) ou à l'amélioration des installations de chaufferies bois-énergie, puissance > 70 kW et équipements > 15 ans (coût estimé entre 1 000 et 2 000 €) à hauteur de 40%.

Concours écoloustics :

La commission émet un avis favorable à l'organisation par le syndicat d'un concours écoloustics sur l'année 2021-22 à destination des écoles et des péri-scolaires.

Questionnaire bois-énergie :

La commission émet un avis favorable à l'envoi d'un questionnaire sur le bois énergie aux communes lors de la diffusion de la prochaine lettre E « spéciale bois énergie »

PJ : classement des lauréats de l'appel à projets